



ASSOCIATION LOI 1901

# ERIL INFORMATIONS

## JANVIER 2017



Bonne Année Bonne Année

### Sommaire :

- Un Edito de début d'année
- L'inscription à l'ordre infirmier : petite mise au point
- A noter dans votre agenda le **28 février 2017** : Assemblée Générale Annuelle de l'ERIL
- A noter aussi pour le **9 mars 2017** le forum régional de l'infirmière libérale en PACA

## EDITO DU DEBUT D'ANNEE !

Bonjour à tous et toutes, en ce début d'année nous vous souhaitons de prendre de bonnes résolutions et surtout d'avoir la santé avant tout !

Cette année sera capitale au niveau de la santé et de notre profession avec les futures élections. Les candidats de tous bords annonceront comme d'habitude des réformes et des engagements qu'ils ne tiendront pas ! Les politiques, quels qu'ils soient sont gênés par l'implication des libéraux qui ont assuré jusqu'à présent la qualité des soins en ambulatoire ; permettant d'avoir une médecine de ville enviée par les autres nations. Ne connaissant pas ce monde libéral les décideurs formatés au salariat préfèrent s'orienter depuis quelques années vers le tout structure. C'est à dire des organismes aux lourdes charges financières avec des masses salariales, qui généreront des déficits supplémentaires, et non réactives à l'urgence immédiate ! Cela enverra les libéraux, non pas au chômage, mais dans des impasses professionnelles et financières. Je vous invite à aller voir la vidéo de Mme Brigitte DORMONT économiste de la santé et instigatrice de la loi de santé, votée en catimini, avec la mise en place de l'état d'urgence. Vous verrez le dictat qui sera mis en place au fur et à mesure, même les médecins devront se plier et rentrer dans le rang ; les mutuelles et assureurs vont prendre une place plus importante pour supplanter les caisses de sécurité sociale en diminuant les remboursements et imposer des tarifications particulières qui ne seront pas négociées nationalement ! Attendez-vous à une manifestation unitaire privé/public dans les mois à venir !

Jean Luc FERRACCI

## INSTALLATION DEFINITIVE DANS LE PAYSAGE PROFESSIONNEL du COI

Le démarrage de la loi était prévu en janvier 2017, mais l'ARS PACA applique dès à présent le passage obligatoire par le Conseil de l'Ordre des Infirmiers pour enregistrer et délivrer les cartes de remplaçants infirmiers.

**En ce qui concerne le renouvellement**, qui je vous le rappelle doit être fait chaque année, celui-ci s'effectuera auprès du Conseil de l'Ordre des Infirmiers même si la précédente carte a été délivrée par l'ARS .

**Autre bonne nouvelle**, un accord est conclu pour effacer la dette des infirmiers qui ne sont pas à jour de leurs cotisations des années précédentes. Cette situation faisait suite au boycott défini par la stratégie de certains syndicats. J'ai moi-même appliqué cette attitude pendant trois ans, j'ai décidé de rentrer dans le rang suite à l'annulation de cette dette ! Donc je paie ma cotisation à l'ordre pour l'année 2017 pour me conformer aux textes législatifs qui nous régissent, je vous conseille de faire de même et de vous mettre à jour de votre cotisation pour 2017 !

Il n'y aura plus de défense syndicale envers les « non cotisants » de l'ordre infirmier .

## ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ERIL LE 28 FEVRIER 2017 A 12 HEURES 30 AU CABINET

*Le mardi 28 février 2017, jour de mardi gras, aura lieu notre assemblée générale annuelle qui clôturera l'année 2016.*

*Vous serez les bienvenus à partir de 12 h 30 autour du buffet qui accueillera les plus affamés.*

*Votre présence est obligatoire et nécessaire pour faire vivre notre association !*

*Vous allez recevoir une convocation et dans le cas d'une réelle impossibilité, vous pouvez faire parvenir par le moyen le plus rapide votre procuration afin d'avoir le quorum pour valider le vote de notre assemblée générale annuelle .*

*Il est indispensable de nous confirmer votre présence pour pouvoir commander le buffet en conséquence !*

*Ce moment convivial se déroulera comme toutes les années avec des invités munis d'un badge qui permettra de les identifier ; vers 14 h 30 débutera le bilan moral, financier et les élections au conseil d'administration pour ceux qui voudront être candidat .*

*Evidemment il y aura notre tombola annuelle avec le voyage à gagner en 1er Prix. D'autres lots seront mis au tirage au sort aléatoire et, seulement les infirmiers(es) présents(es) lors de l'assemblée pourront gagner.*

*Alors inscrivez cette date sur vos agendas et surtout réservez votre après-midi !*



### A VOS AGENDAS



Pour la quatrième année consécutive l'URPS INFIRMIERE PACA organise le forum de l'infirmière libérale en région PACA.

Cet événement qui s'inscrit dorénavant dans le paysage régional est le seul à traiter des problématiques de notre exercice dans la région PACA.

le jeudi 09 mars 2017 à Avignon, ce sera la dernière fois que le forum sera « itinérant », pour les années avenir celui-ci se déroulera uniquement à Marseille !

Le thème du forum de cette année est la **chirurgie ambulatoire**, il sera capital car il s'inscrit dans le développement des soins en ambulatoire préconisé par les recommandations de la loi de santé !

Le but avoué est que nous passions en France et en PACA à un taux de prise en charge ambulatoire de plus de 60 % ( actuellement nous sommes à 19 % en PACA ) la thématique sera un réel sujet d'avenir, alors inscrivez-vous d'autant plus que le prix du billet d'entrée a baissé : 40 € !!!

**FORUM RÉGIONAL  
DE L'INFIRMIÈRE  
LIBÉRALE** EN PACA 4<sup>E</sup> ÉDITION

**Jeudi  
9 mars  
2017**  
de 9h à 18h

**AVIGNON**  
Parc des Expositions

Conférences  
Ateliers  
Stands

**[ #foruminf17 ]**

**AVIGNON | 4E FORUM DE L'INFIRMIÈRE  
LIBÉRALE EN PACA**